

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/07/2024 - 15267 - 2008 B 00469 - 502 210 180 - A.M. RENOVATIONS

A. M. RENOVATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège Social : 65 rue Médicis
91380 CHILLY MAZARIN
RCS EVRY 502 210 180

TEXTE DES DECISIONS PRISES PAR L'ACTIONNAIRE PRESIDENT UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2024

Le 28 juin 2024,
A 10 heures,

Monsieur Antonio TENRREIRO MASSAS, agissant en qualité de Président et actionnaire unique de la SAS A.M. RENOVATIONS au Capital de 2000 Euros,

Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis, les documents suivants ont été rédigés :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêté au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du Président,

Le Président et actionnaire unique entérine les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Président Actionnaire Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 décembre 2023**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il est informé que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comportent 210 euros de charges non déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, rien ne s'oppose au quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

DEUXIEME RESOLUTION

Le président rappelle que sa rémunération a été fixée à la somme de 38 400 Euros brut pour l'exercice écoulé et que ses appointements entrent dans la catégorie des salaires.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

TROISIEME RESOLUTION

Le Président Actionnaire Unique après avoir pris connaissance du résultat net, lequel s'élève à la somme de 27 587,68 Euros, décide de l'affecter comme suit :

- En Distribution	15 000,00 Euros
- En autres réserves	12 580,00 Euros
- En report à nouveau	7,68 Euros

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

Il est rappelé ci-dessous les dividendes distribués au titre du dernier exercice :

Exercice	Dividende global	Dividende par part	Dividendes éligibles à l'abattement de 40% (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2022	20 000 €	200 €	20 000 €
Au titre de 2021	15 000 €	150 €	15 000 €
Au titre de 2020	20 000 €	200 €	20 000€

Il est indiqué à ce niveau de la séance que le solde Report A Nouveau passe de 133,33 Euros à 141,01 Euros créditeur et le solde des Autres Réserves de 14 300 Euros à 26 880 euros créditeur.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Président Actionnaire Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est entérinée par Le Président Actionnaire Unique.

De tout ce que dessus, Le Président Actionnaire Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le Président Actionnaire Unique,
Monsieur Antonio TENRREIRO MASSAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Massas', is written over the printed name of the President.

A. M. RENOVATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège Social : 65 rue Médicis
91380 CHILLY MAZARIN
RCS EVRY 502 210 180

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Conformément à la loi et aux statuts, le Représentant Légal de SAS A.M. RENOVATIONS a établi le présent rapport préalablement au procès-verbal, afin de rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de déposer les comptes annuels dudit exercice au RCS.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et mis à disposition au siège social de la société seront donnés.

1°) MODE DE PRESENTATION ET METHODES D'EVALUATION

Je précise tout d'abord que les états financiers présentés, sont conformes aux règles comptables régies par le CNC, tant sur la méthode de présentation des comptes annuels que sur les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les comptes ont été établis conformément aux dispositions comptables en vigueur.

2°) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les produits d'exploitation hors taxes se sont élevés à 270 151 Euros durant l'exercice 2023 et s'analysent comme suit :

- Chiffres d'affaires	270 151 Euros
-----------------------	---------------

Les frais d'exploitation, dont le détail est donné ci-après ont évolué comme suit :

— Achats de matières premières	108 047 Euros
— Variation de stock	- 606 Euros

– Autres achats et charges externes	28 716 Euros
– Impôts et taxes	2 280 Euros
– Rémunérations du personnel	64 776 Euros
– Charges sociales	26 926 Euros
– Dotations aux amortissements	7 122 Euros

Total des charges 237 261 Euros

3°) EVOLUTION PREVISIBLE

Je suis confiant quant aux perspectives d'avenir et met tout en œuvre pour dégager un résultat au 31 décembre 2024 supérieur à celui dégagé au terme de l'exercice 2023.

4°) FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation soumise aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce – Ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000.

5°) REMUNERATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La rémunération brute allouée au titre de mon mandat de Président pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 a été de 38 400 Euros.

6°) RESULTAT – AFFECTATION

L'exercice se traduit par un bénéfice net après impôts de 27 587,68 Euros que je décide d'affecter comme suit :

- En Distribution	15 000,00 Euros
- En autres réserves	12 580,00 Euros
- En report à nouveau	7,68 Euros

Il est rappelé ci-dessous les dividendes distribués au titre du dernier exercice :

Exercice	Dividende global	Dividende par part	Dividendes éligibles à l'abattement de 40% (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2022	20 000 €	200 €	20 000 €
Au titre de 2021	15 000 €	150 €	15 000 €
Au titre de 2020	20 000 €	200 €	20 000€

Il est indiqué à ce niveau de la séance que le solde Report A Nouveau passe de 133,33 Euros à 141,01 Euros créditeur et le solde des Autres Réserves de 14 300 Euros à 26 880 euros créditeur.

Chilly Mazarin, Le 12 juin 2024
Le Président Actionnaire Unique,
Monsieur Antonio TENRREIRO MASSAS



Désignation de l'entreprise : SAS A.M. RENOVATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 65 rue Médicis		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 0 2 2 1 0 1 8 0 0 0 0 2 7		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122023					
		N-1, 31122022					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 874	2 874	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	10 820	17 446	24 568
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	31 140	13 694	17 446	24 568
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 648	2 648	2 042
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	7 246	7 246	
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 343	3 343	4 588
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	85 335	85 335	50 806	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	573	573	526	
	TOTAL (III)	CJ	CK	99 144	99 144	57 961	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	130 284	13 694	116 590	82 529
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS A.M. RENOVATIONS			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 000)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		*
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	14 300	21 300
	Report à nouveau	DH	133	2 228
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 588	10 906
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	44 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 793	16 738
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	514	706
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 203	10 190
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 508	7 221
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	32 351	11 040
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	72 369	45 896
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	116 590	82 529
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	65 587	34 103
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SAS A.M. RENOVATIONS							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	270 151	FH		FI	270 151		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	270 151	FK		FL	225 931		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	270 151	225 931
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	108 047	103 690	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(606)	(1 118)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	28 716	36 697	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 280	2 280	
	Salaires et traitements *					FY	64 776	57 086	
	Charges sociales (10)					FZ	26 926	23 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions	HS				GA	7 122	3 698
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	237 261	226 273
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	32 890	(343)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	188	143	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	188	143	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(188)	(143)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 701	(485)	

Désignation de l'entreprise SAS A.M. RENOVATIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 8	51
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 8	13 384
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 217	60
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 217	60
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (209)	13 324
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 4 905	1 933
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 270 159	239 315
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 242 572	228 409
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 27 588	10 906
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	DIFFERENCES	7	8
	AMENDES	210	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		414
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	360	360
Dettes fiscales et sociales <i>CHARGES A PAYER</i>	54	54

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		573	573
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			573



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **116 590** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **270 159** euros et un total **charges** de **242 572** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **27 588** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL